



Troc de Noël

LIVRES & JEUX



Vous êtes nombreux à avoir des livres dans vos bibliothèques qui ne sont plus lus, des jeux qui ne sont plus utilisés. Vous aimeriez les remplacer par d'autres pour vous ou pour les offrir, nous vous proposons de les échanger.

Le principe du troc : un document contre un autre document de même valeur. Il n'y a pas d'argent en jeu, il est d'ailleurs proscrit. Pour chaque document déposé, un bon d'échange est donné, selon sa valeur :

- **Jaune : valeur inférieur à 10€ (jeux de cartes, jeux de dés, jeux d'encastrement, petits jeux..)**
- **Vert : valeur entre 10 et 20€ (jeux d'imitation, puzzles, jeux d'ambiance, jouets premiers âges avec pile, romans, BD...)**
- **Rouge : valeur supérieure à 20€ (jeux de société, vélos, trottinettes, lego, playmobil...)**

La règle d'or du troc de Noël, c'est la convivialité, la courtoisie et le partage.

Dépôt des documents à échanger :

A la ludothèque, 35 rue Barbara, du 28 novembre au 8 décembre, aux horaires habituels de la structure ou de 9h à 9h30 juste avant le jour du troc.

TROC : samedi 9 décembre, de 9h30 à 15h00.

Règlement du troc de Noël:

Peuvent participer : toute personne adulte ou enfant accompagné d'un adulte.





Sont acceptés : uniquement les documents suivants, neufs, en très bon état ou bon état :

- Jeux de société complets
- Jeux de plein air (raquettes, trottinettes...)
- Jeux de construction (legos, playmobil ...)
- Jeux d'imitation (poupées, habits, dînette, voiture...)
- Puzzles complets
- Jouets premiers âges
- Livres, pour adultes et enfants : romans, documentaires, bandes dessinées. **Ils doivent être prêts à être lu** (pas de livres oubliés dans les greniers qui auraient besoin d'être dépoussiérés).

Ne sont pas acceptés :

- Les jeux sans pile (pour vérifier le bon fonctionnement)
- Les K7, VHS, CD, DVD
- Les peluches
- Les revues

Les organisateurs se réservent le droit de refuser tous documents non conformes aux critères ci-dessus, d'annuler la manifestation faute de participants.

Si le document déposé n'est pas échangé, son propriétaire peut le reprendre. Il pourra également remis à une association caritative et aux structures municipales de Marly.

Les bons d'échanges non utilisés pourront servir au prochain troc.

Organisateurs :

L'équipe de la médiathèque de Marly.

Renseignement par mail **mediatheque@marly.fr** ou au **03 27 23 99 18**

